



Association Egyptologique du Gard

SIRET 441 705 902 00050

BULLETIN D'INSCRIPTION 2024-2025 2^{ème} version – 8 juillet 2024

*Cocher les cases « choix » :

A – COTISATION A L'ASSOCIATION (obligatoire)

	Tarif	Choix*
Membre non étudiant	25 €	
Étudiant de moins de 28 ans	5 €	

B – CHOIX DES ATELIERS

Tarif : ♦ 1 atelier = 120 € ; ♦ 2 ateliers = 180 € ; ♦ 3 ateliers = 230 €

Demi-tarif pour le conjoint au même atelier.

Étudiants de moins de 28 ans : 30 € par atelier

<u>N° atelier</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Intervenant</u>	<u>Choix*</u>
1	Cours d'Égyptien hiéroglyphique Niveau - débutants 14 séances de 2 heures chacune	JP FAYARD, J. BOISSIN	
2	CIVILISATION : Plusieurs thèmes seront abordés : voir le programme 14 séances : 1 heure 30 chacune	Gwénaëlle RUMELHARD- LE BORGNE	
3	Cours d'Égyptien hiéroglyphique Niveau – Perfectionnement 14 séances d'1 heure 30 chacune	Gwénaëlle RUMELHARD- LE BORGNE	
INSCRIRE LE MONTANT SELON LE NOMBRE D'ATELIERS CHOISIS : (voir tarif ci-dessus) :			

C – CHOIX DES SÉMINAIRES *cocher les séminaires choisis*

Tarif SÉMINAIRES	TARIF ADHÉRENT	TARIF ÉTUDIANT
Séminaire n° 1	130 €	55 €
Séminaire n° 2	120 €	50 €
Séminaires 1 et 2 groupés	220 €	95 €

<u>N° séminaire</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Intervenant</u>	<u>Choix</u>
1	« <i>Les textes des pyramides</i> », 7 séances de 3 h	Bernard MATHIEU	
2	Séminaire tout public « <i>L'image égyptienne. Introduction à l'iconographie pharaonique</i> » 6 séances de 3 h	Bernard MATHIEU	
MONTANT C - INSCRIRE LE MONTANT EN FONCTION DU CHOIX			

D – INSCRIPTION A LA 18^{ème} RENCONTRE : L'inscription se fera plus tard.

SIEGE SOCIAL : 16 bis rue Clovis, 30900 Nîmes

Téléphone : 06 20 54 10 23 ou 06 70 96 44 82 ; Mail : secrtaire@egyptonimes.fr Site Web www.egyptonimes.fr



Association Egyptologique du Gard

SIRET 441 705 902 00050

DONS Ainsi que le stipule l'article 5 des statuts, l'association peut recevoir des dons :

Article 5 : ressources financières de l'Association Egyptologique du Gard

Ainsi qu'il est dit à l'article 9 des statuts, les ressources financières de l'Association Egyptologique du Gard comprennent les cotisations **et dons** des membres, les participations des membres aux frais occasionnés par les différentes activités payantes organisées par l'association, ainsi que toutes autres ressources autorisées par la loi.

Notre trésorier a interrogé les services fiscaux qui ont apporté la réponse suivante :

Remplissant l'ensemble des conditions prévues, l'association est en droit de délivrer à ses donateurs un reçu leur permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt en application des articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

J'attire néanmoins votre attention sur le fait que seuls les dons peuvent donner lieu à délivrance de reçus : en aucun cas les cotisations ou des sommes correspondant à la contrepartie de prestations ne doivent faire l'objet de reçus (ex : prestations de services). Les conditions mises à l'application du régime fiscal ainsi défini devront être satisfaites à tout moment de l'existence de l'organisme.

Si vous souhaitez effectuer un don, l'association vous délivrera un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt correspondant à 66 % du montant versé. Exemple : vous faites un don de 100 € ; vous bénéficiez de 66 € de réduction d'impôt. En d'autres termes, ce don ne vous coûte que 34 €.



Association Egyptologique du Gard

SIRET 441 705 902 00050

BULLETIN D'INSCRIPTION 2024-2025

A remplir : Madame Mademoiselle Monsieur Étudiant

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Téléphone fixe :		Téléphone mobile :	
Adresse mail/courriel :			

RÉCAPITULATIF DU MONTANT TOTAL A PAYER

<i>Reporter les montants A, B et C dans le tableau ci-dessous :</i>		Montant en Euros
Total A	COTISATION obligatoire (25€ ou 5 € si étudiant de moins de 28 ans)	
Total B	ATELIERS	
Montant C	SÉMINAIRES	
DON	Je souhaite faire un DON à l'association. MONTANT du DON :	
	MONTANT A RÉGLER : total A + B + C + Don =	
	J'effectue le paiement par CHEQUE (voir ci-après)	
	J'effectue le paiement par virement (IBAN ci-après)	

Chèque(s) à libeller au nom de : **Association Égyptologique du Gard**

Les bulletins d'inscription accompagnés de leur règlement doivent parvenir chez le Trésorier :

Michel DEJEAN
16 bis rue Clovis 30900 NÎMES

Les chèques doivent être signés et datés du jour d'émission. Il est possible de payer en plusieurs fois (cinq fois maximum).

Dans ce cas, inscrire, au crayon et au dos des chèques, les dates de présentation souhaitées.

BANQUE POPULAIRE DU SUD

Titulaire du compte/Account holder

**ASS EGYPTOLOGIQUE DU GARD
CHEZ MME DUMON**

**24 RUE ALICANTE
30420 CALVISSON**

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1660 7002 6428 0213 8877 108

BIC (Bank Identification Code)
CCBFRPPPPG

Code Banque
16607

Code Guichet
00264

N° du compte
28021888771

Clé RIB
08

Domiciliation/Paying Bank
BPS SEVERINE

SIEGE SOCIAL : 16 bis rue Clovis, 30900 Nîmes

Téléphone : 06 20 54 10 23 ou 06 70 96 44 82 ; Mail : secrtaire@egyptonimes.fr Site Web www.egyptonimes.fr